PROGRAMME DE FORMATION

Économie circulaire et gestion des déchets en entreprise

Management, RH & Développement professionnel

RÉFÉRENCE	VERSION	ÉDITION	DOMAINE
WF-0700	V2026-006	18 novembre 2026	Management, RH & Développement professionnel

DURÉE	MODALITÉ	PROGRAMME	SANCTION
16 h	Distanciel asynchrone (e-learning)	4 modules 21 leçons	Attestation et certificat de réalisation

Objectifs pédagogiques

- Expliquer l'économie circulaire à partir de ses sept piliers et appliquer la hiérarchie des modes de traitement des déchets.
- Identifier les obligations du producteur ou détenteur de déchets et savoir où vérifier celles qui s'appliquent à son site.
- Réaliser l'inventaire des flux de déchets d'un site et en calculer le coût complet.
- Organiser le tri à la source et tenir la traçabilité des déchets (registre, bordereaux, justificatifs).
- Choisir des leviers de prévention, de réemploi et de valorisation adaptés à son activité.
- Construire, piloter et faire vivre un plan d'action déchets avec ses équipes et ses prestataires.

L'essentiel de la formation

Public visé

Responsables QHSE, environnement ou services généraux, responsables de site ou de production, chefs d'atelier, gestionnaires de moyens généraux et dirigeants de TPE et PME qui organisent ou veulent améliorer la gestion des déchets de leur entreprise.

Prérequis

- Aucun prérequis réglementaire. Connaître l'activité et l'organisation de son site (ou utiliser le cas fourni).
- Savoir utiliser un tableur pour remplir et additionner un tableau simple.

Modalités et déroulement

Formation à distance, en ligne, à rythme libre, en quatre modules. Les cas pratiques se déroulent dans des entreprises fictives (PME industrielles, imprimerie). Chaque leçon associe une courte vidéo d'explication, sous-titrée, transcrite et disponible en version audio, ponctuée de trois questions corrigées dans la vidéo, puis des exercices corrigés en ligne (choix multiples, vrai-faux, classement, études de cas, mises en pratique) ; une fiche mémo imprimable accompagne chaque leçon. Un test de positionnement, non noté, ouvre le parcours et se refait à la fin ; chaque module se termine par un test. Personnes et entreprises sont fictives. Accompagnement par une formatrice par messagerie.

Méthodes pédagogiques

- Positionnement en début de parcours
- Apports en vidéo : explications et démonstrations
- Mises en situation et scénarios à décisions
- Études de cas
- Quiz et QCM d'auto-évaluation
- Accompagnement et retours du formateur

Moyens pédagogiques et techniques

- Plateforme de formation en ligne, accès individuel à distance
- Vidéos pédagogiques
- Quiz et exercices interactifs en ligne
- Correction des productions sur grille de critères
- Messagerie avec le formateur

Modalités d'évaluation

Positionnement initial et final (non notés) pour mesurer la progression ; dans chaque leçon, trois questions corrigées dans la vidéo et des exercices corrigés automatiquement (choix multiples, vrai-faux, classement, études de cas, mises en pratique) ; test de fin de module à la fin de chacun des quatre modules (15 questions, 18 pour le dernier), corrections affichées après validation. Seuil de réussite interne : 70 %. Pas d'examen final. Une attestation de fin de formation est remise ; aucune certification n'est délivrée ni préparée.

Sanction

Une attestation de fin de formation et un certificat de réalisation sont remis au participant sous réserve de la réalisation du parcours.

Cette formation n'est pas présentée comme préparant à une certification enregistrée : elle ne comprend ni inscription ni présentation à des épreuves de certification, et n'ouvre droit à aucune délivrance de certification ni au financement par le CPF.

Modalités et délais d'accès

La demande d'inscription peut être effectuée par téléphone, par courrier électronique ou au moyen du formulaire en ligne.

Un entretien ou un questionnaire de positionnement permet de vérifier l'adéquation de la formation avec les besoins, le niveau initial et les prérequis du candidat.

L'inscription devient définitive après validation du dossier administratif, acceptation des documents contractuels et, le cas échéant, confirmation du financement.

Les accès à la plateforme sont généralement activés sous 48 à 72 heures ouvrées après validation complète du dossier.

Les formations à distance sont proposées en entrées et sorties permanentes, sous réserve des délais ou dates imposés par le financeur ou le certificateur.

Accessibilité aux personnes en situation de handicap

Vidéos sous-titrées et transcrites, fiches compatibles avec les lecteurs d'écran, navigation au clavier, glisser-déposer doublé d'une sélection au clavier ; fichiers d'exercice utilisables avec tout tableur. Référent handicap : handicap@will-formation.com pour étudier toute adaptation (durée, supports).

Tarif de la formation

Prix : **980 €**

Financement : prise en charge possible par les organismes financeurs, selon les critères d'éligibilité applicables.

Qualiopi processus certifié

La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante : ACTIONS DE FORMATION. Certificat QUA25070009. WILL FORMATION — Société par actions simplifiée à associé unique au capital de 30 000 € — NDA 11757059675 (cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État) — SIRET 893 713 180 00014 — 01 85 09 25 99 — info@will-formation.com — www.will-formation.com

Programme détaillé

4 modules, 21 leçons — durée totale 16 h.

01 Comprendre l'économie circulaire et le cadre des déchets

1. Positionnement — économie circulaire et déchets en entreprise
2. Les sept piliers de l'économie circulaire
3. La hiérarchie des modes de traitement des déchets
4. Producteur, détenteur, prestataire : qui répond de quoi
5. Atelier de synthèse — Comprendre l'économie circulaire et le cadre des déchets

02 Diagnostiquer les déchets de son site

1. Inventorier les flux de déchets d'un site
2. Caractériser ses déchets : catégories et codes
3. Calculer le coût complet des déchets
4. Fixer ses priorités d'action
5. Atelier de synthèse — Diagnostiquer les déchets de son site

03 Trier, stocker et tracer en conformité

1. Le tri à la source : du décret 5 flux aux 6 flux
2. Les biodéchets : trier et valoriser
3. Points de tri et zone de stockage
4. Registre chronologique et attestations annuelles
5. Déchets dangereux : bordereau de suivi et Trackdéchets
6. Atelier de synthèse — Trier, stocker et tracer en conformité

04 Réduire, valoriser et piloter la démarche

1. Prévention à la source et réemploi
2. Filières REP et valorisation
3. Synergies entre entreprises et économie de l'usage
4. Plan d'action, tableau de bord et mobilisation
5. Atelier de synthèse — Réduire, valoriser et piloter la démarche